

POSTE EN DROIT

La Faculté de droit de l'Université Laval ouvre un poste de **professeure ou professeur régulier en droit des ressources naturelles et de l'énergie**.

La personne recrutée deviendra la ou le **titulaire** de la nouvelle **Chaire de recherche et d'innovation Goldcorp en droit des ressources naturelles et de l'énergie**.

DESCRIPTION DU POSTE :

- gérer les activités de la Chaire de recherche et d'innovation Goldcorp en droit des ressources naturelles et de l'énergie;
- enseigner et encadrer des étudiants aux trois cycles d'études, dans les programmes offerts par la Faculté ou dans les programmes auxquels la Faculté est associée;
- enseigner dans le champ de spécialisation et éventuellement dans d'autres secteurs;
- élaborer un programme de recherche dans le champ de spécialisation;
- publier dans le champ de spécialisation et éventuellement dans d'autres secteurs;
- participer aux activités universitaires et administratives de la Faculté.

CRITÈRES DE SÉLECTION :

Doctorat en droit ou dans un autre domaine pertinent ou l'équivalent d'un doctorat en droit*. De plus, les candidatures de personnes en voie d'achever leur doctorat seront considérées.

Outre les publications avec comité de lecture, pourront être prises en compte :

- l'expérience en enseignement;
- la qualité des projets de recherche;
- la capacité d'envisager l'enseignement et l'étude du droit suivant une variété de perspectives;
- la polyvalence de la candidature.

DATE DE L'ENTRÉE EN FONCTION : 1^{er} novembre 2014

CANDIDATURE :

Une candidature doit comprendre :

- le curriculum vitæ détaillé de la candidate ou du candidat;
- un texte d'environ dix pages qui fait état des activités scientifiques que la candidate ou le candidat désire entreprendre au cours de ses cinq premières années à titre de professeure ou professeur à la Faculté et de titulaire de la chaire de recherche;
- le cas échéant, un exemplaire de la thèse ou des chapitres rédigés à ce jour;
- un exemplaire des publications les plus significatives, en format numérisé si possible;
- deux lettres de recommandation acheminées directement au bureau de la doyenne.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent le faire d'ici le **9 juin 2014, 16 h**, à :

Madame Eugénie Brouillet
Doyenne
Faculté de droit
Pavillon Charles-De Koninck
1030, avenue des Sciences-Humaines
Local 5109
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6
Courriel : doyenne@fd.ulaval.ca

En tant qu'employeur qui valorise la diversité au sein de son effectif, l'Université Laval invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. La priorité sera toutefois accordée aux personnes ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent.

* Critères d'équivalence du doctorat :

- Deux (2) maîtrises en droit dans des domaines différents et une publication ou une recherche importante complétée en droit, réalisée dans le cadre de l'une ou l'autre de ces deux (2) maîtrises ou non ; ou
- Une (1) maîtrise en droit et une (1) maîtrise dans une discipline pertinente et une publication ou une recherche importante complétée en droit, réalisée dans le cadre de l'une ou l'autre de ces deux (2) maîtrises ou non ; ou
- Une (1) maîtrise en droit et cinq (5) ans d'expérience professionnelle démontrant une aptitude à la recherche en droit ; ou
- Dix (10) ans d'expérience professionnelle démontrant une aptitude à la recherche en droit.

La Faculté de droit de l'Université Laval

Un terreau fertile en droit des ressources naturelles et de l'énergie

La Faculté de droit de l'Université Laval, située dans la capitale du Québec, est la plus ancienne faculté de droit de langue française au Canada. Le corps professoral compte une cinquantaine de membres qui couvrent les grands secteurs du droit interne et international. De plus, au fur et à mesure des engagements, la Faculté a développé des concentrations importantes de professeurs dans des domaines tels le droit de l'environnement, le droit international, les droits et libertés de la personne, le droit économique, le droit du travail et le droit pénal. La Faculté est fréquentée par 1 400 étudiants répartis entre les trois cycles de formation. Aux études supérieures, plusieurs cheminements sont offerts. Les étudiants peuvent s'inscrire à des diplômes d'études supérieures, à des maîtrises (LL.M.) avec essai (notamment avec une spécialisation en droit de l'environnement, développement durable et sécurité alimentaire, en droit international et transnational et en droits fondamentaux et droits collectifs), à une maîtrise avec mémoire et au doctorat (LL.D.).

Parmi les thèmes d'enseignement et de recherche privilégiés se trouvent le droit de l'environnement et, de façon plus large, le développement durable. L'ouverture d'un poste de professeure ou professeur en droit des ressources naturelles et de l'énergie et la création d'une Chaire de recherche de 1 250 000 \$ (sur cinq ans) dans ces domaines s'inscrivent dans la volonté de la Faculté de structurer ses activités de recherche autour de ces thèmes qui sollicitent de manière pressante l'imagination et la rigueur des juristes, aussi bien en droit national qu'en droit international. Le titulaire de la Chaire pourra compter sur une équipe de plusieurs professeurs, chercheurs et étudiants dont les expertises en droit de l'environnement, droit des peuples autochtones, droit international économique, droits et libertés de la personne, notamment, pourront alimenter ses travaux. L'addition de toutes ces forces permettra à la Faculté de se positionner comme leader national et international dans le domaine du droit des ressources naturelles et de l'énergie.

La Chaire bénéficiera également d'une large expertise développée par l'Université Laval dans les domaines des ressources naturelles et de l'énergie dans une perspective de développement durable. L'Université compte en effet pas moins de 2 Chaires d'excellence de recherche du Canada, 20 Chaires de recherche du Canada, 15 Chaires de recherche en partenariat avec le secteur privé et des organismes subventionnaires et 8 Chaires de leadership en enseignement dans ces domaines et des domaines connexes.

Pour plus de détails concernant la *Chaire de recherche et d'innovation Goldcorp en droit des ressources naturelles et de l'énergie*, veuillez consulter la fiche ci-jointe.

Eugénie Brouillet
Doyenne
Faculté de droit
Université Laval



CHAIRE DE RECHERCHE ET D'INNOVATION **GOLDCORP**
EN DROIT DES RESSOURCES
NATURELLES ET DE L'ÉNERGIE



Photo : Martin Fortier / Arcalinet



UNIVERSITÉ
LAVAL



MISSION

La mission de la **Chaire de recherche et d'innovation Goldcorp en droit des ressources naturelles et de l'énergie** est de promouvoir la recherche, la formation et la diffusion des connaissances dans les domaines du droit minier, forestier et de l'énergie dans une perspective québécoise, canadienne et mondiale.

La création de cette chaire permettra d'établir une capacité de recherche unique dans tous les aspects du droit régissant les ressources naturelles et l'énergie, y compris en ce qui concerne la gestion, les droits et la performance environnementale. Elle assurera également la formation de la relève dans un domaine où l'expertise est fort prisée, et générera des connaissances qui seront rapidement diffusées aux spécialistes et au grand public. Les axes de recherche de la Chaire s'articuleront autour des trois piliers du développement durable : la **société**, l'**environnement** et l'**économie**. La Faculté de droit de l'Université Laval deviendra ainsi le point focal international des enjeux et des défis juridiques dans les domaines des ressources naturelles et de l'énergie, tous des secteurs cruciaux pour l'économie mondiale et le bien-être des populations.

PARTENARIAT UNIQUE DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

La Chaire voit le jour grâce à une contribution financière de 1 M\$ de dollars de la part de Goldcorp Inc. et d'une contribution complémentaire de 250 000 \$ de la part du cabinet d'avocats Fasken Martineau, pour un investissement total de 1 250 000\$ sur cinq ans.



OBJECTIFS

Le but de la Chaire consiste à étudier les systèmes juridiques du Québec et du Canada qui régissent l'énergie et les ressources naturelles (en particulier les mines et les forêts) du point de vue de trois éléments clés : **la société, la nature et l'économie**.

Les principaux objectifs de la Chaire sont :

- > **Fournir des connaissances** sur les principaux aspects du droit régissant les ressources naturelles et l'énergie, y compris en ce qui concerne la gestion, les droits et la performance environnementale, non seulement aux juristes, mais également à la société civile et aux décideurs.
- > **Contribuer** à une réflexion continue et cohérente, impliquant l'ensemble des acteurs sociaux, dans le domaine du droit des ressources naturelles et de l'énergie.
- > **Comparer** les régimes juridiques applicables au sein d'autres États souverains ou fédérés.
- > **Former** des étudiants de tous les cycles et des stagiaires postdoctoraux dans différents domaines de recherche liés au droit des ressources naturelles et de l'énergie.
- > **Soutenir** les activités de chercheurs dont le travail est complémentaire aux objectifs de la Chaire et en favoriser le rayonnement.
- > **Stimuler** la recherche interdisciplinaire ainsi que les collaborations nationales et internationales en lien avec le droit des ressources naturelles et de l'énergie, notamment grâce à des projets de recherche, des rencontres scientifiques, des colloques et des séminaires.

Les sujets de recherche de la Chaire viseront notamment :

SOCIÉTÉ

- Les principes directeurs de la gestion publique des ressources naturelles : souveraineté, intérêt général, multifonctionnalité, conservation, développement durable
- Le partage constitutionnel des compétences législatives et des pouvoirs de gestion
- La consultation, l'acceptabilité sociale des projets, la participation du grand public et des collectivités locales et autochtones ainsi que la publication de données sur l'exploitation des ressources
- La responsabilité sociale des entreprises dans le domaine des ressources naturelles et de l'énergie

NATURE

- La protection de l'environnement et les responsabilités de l'exploitant et de l'État
- Les changements climatiques et leurs effets, d'un point de vue légal, sur le développement des domaines des ressources naturelles et de l'énergie
- La prise en compte de la faune et des activités récréatives lors de la mise en valeur et l'exploitation des forêts, des mines et des ressources énergétiques

ÉCONOMIE

- Le régime juridique de la production, de la distribution et du commerce de l'énergie
- Les droits des secteurs minier, forestier et de l'énergie et les systèmes de taxation
- Les règles du commerce international applicables aux ressources naturelles et à l'énergie
- Les régimes de financement dans le domaine des ressources naturelles et de l'énergie

RETOMBÉES

La **Chaire de recherche et d'innovation Goldcorp en droit des ressources naturelles et de l'énergie** constituera un carrefour des connaissances en la matière. Elle contribuera notamment à mieux faire comprendre les enjeux juridiques et leurs composantes extrajuridiques à l'ensemble de la communauté d'experts du domaine.

La Chaire contribuera également à la sensibilisation d'intervenants en ce qui a trait à la complexité des problèmes juridiques liés au domaine des ressources naturelles et de l'énergie. Les travaux de la Chaire auront à cet égard une vocation pédagogique et permettront à ces intervenants de se tenir informés des développements juridiques dans le domaine.

La crédibilité de la Chaire, et sa présence à l'Université Laval en particulier, pourront avoir un effet positif pour le grand public. La Chaire sera bien positionnée pour développer et exprimer un point de vue indépendant relativement aux enjeux juridiques que soulève le domaine des ressources naturelles et de l'énergie. Les connaissances produites seront diffusées dans la sphère publique, notamment grâce à des interventions du ou de la titulaire de la Chaire et des membres associés dans les médias, lors de commissions parlementaires ou d'autres forums.



TITULAIRE DE LA CHAIRE

La Faculté de droit procédera, dans le respect des normes et standards en vigueur à l'Université Laval, au recrutement d'une nouvelle ressource professorale pour occuper le poste de titulaire de la **Chaire de recherche et d'innovation Goldcorp en droit des ressources naturelles et de l'énergie**. Il s'agira d'un ou d'une leader en la matière qui, en plus de diriger la Chaire, saura collaborer avec les nombreux experts présents à la Faculté de droit et dans d'autres facultés et groupes de recherche de l'Université Laval.



Goldcorp est un des grands producteurs d'or et affiche l'un des plus forts taux de croissance au monde. Entreprise canadienne ayant son siège social en Colombie-Britannique, Goldcorp emploie plus de 18 000 personnes dans le monde. La société souscrit pleinement aux pratiques minières responsables. Dans sa politique sur l'environnement et la durabilité, Goldcorp définit clairement son engagement à protéger la vie, la santé et l'environnement pour les générations actuelles et futures.



www.fasken.com

Fasken Martineau est un cabinet d'avocats chef de file à l'échelle internationale en droit des affaires et en litige. Le cabinet compte présentement neuf bureaux à travers le monde avec plus de 770 avocats. Dans les domaines des ressources naturelles, notamment minier et forestier, et de l'énergie, Fasken Martineau offre à ses clients une gamme complète de services juridiques: fusions et acquisitions, financement, projets, enjeux de droit commercial et environnemental, réglementation des services publics, questions de droit de construction, fiscalité et consultation des communautés autochtones.

Pour information

Mme Eugénie Brouillet
Doyenne, Faculté de droit, Université Laval
Téléphone : 418 656-2131, poste 3584